

## Le chantier des Portes Mordelaises avance

L'immeuble va être en partie déconstruit. Une partie des fortifications va réapparaître pour s'intégrer dans le futur jardin des remparts.



Les Portes Mordelaises vont retrouver leur aspect d'antan, avec les jardins des remparts qui ouvriront au public dans deux ans.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Le chantier de mise en valeur du site des Portes Mordelaises entre dans une nouvelle phase, au 10, rue Nantaise. À partir de cette semaine, ce bâtiment situé à cette adresse va faire l'objet « **d'une déconstruction soignée**, pour reprendre l'expression de la Ville, qui **permettra de conserver la remarquable charpente du bâtiment.** »

Numérotées puis stockées, les pièces qui la composent pourront être réutilisées. Ces travaux marquent le début de la restitution des fortifications, « **avec la réapparition d'une portion du rempart jusque-là caché par les bâtiments qui s'y sont adossés au fil des siècles.** »

Commencé en décembre 2018, l'aménagement des jardins des remparts se poursuit. À partir d'octobre, le rempart sera progressivement dégagé par la déconstruction des immeubles qui y sont adossés. « **Le fossé qui le bordait sera alors restitué sur une largeur de huit mètres. La douve retrouvera ses proportions**

**initiales, révélant son soubassement rocheux.** »

### De nouveaux jardins en 2021

Les murailles antique et médiévale ainsi que la tour Duchesne seront restaurées. Une allée de six mètres de large surplombera la douve et le jardin existant (square Hyacinthe-Lorette) sera recomposé pour offrir des espaces de détente. La création de ces nouveaux jardins s'achèvera en 2021, avec la construction d'une passerelle reliant le parvis des Portes Mordelaises, à l'arrière de la rue Nantaise.

À terme, trois jardins s'articuleront du nord au sud, en longeant et en révélant les remparts de la ville antique puis médiévale. Le coût global de l'opération s'élève à cinq millions d'euros, dont une participation du ministère de la Culture (Drac), à hauteur de 25 % au titre de la restauration des monuments historiques.

Olivier BERREZAI.